

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

REDONNER VIE À LA RIVIÈRE

À Epernay-sous-Gevrey, les cours d'eau ont été fortement canalisés, certains dès l'époque médiévale. La restauration de leur lit permettrait de leur redonner un espace de liberté, en installant par exemple des banquettes enherbées, recréant ainsi des méandres et assurant le soutien du débit en période estivale. Restaurer une forêt riveraine, en plantant arbres et arbustes (saules par exemple), protéger les roselières, végétaliser les berges seront des actions favorables à la biodiversité et à la ressource en eau.

AVIS DE RECHERCHE

Le Busard cendré est un rapace qui niche dans les grandes cultures. Pour empêcher leur destruction, les ornithologues repèrent les nids dans les céréales pour installer une protection avant la récolte, en accord avec les agriculteurs. Aidez-nous à repérer leurs nids et contacter la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

© Cks3976

POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

		
Forêts fraîches à Primevère	Lisières sèches des forêts sur calcaire	Végétation des bords de cours d'eau
Forêts de hêtres de Plaine		Végétation de hautes herbes bordant l'eau
Lisières forestières humides		
Végétation des clairières		



Lisières forestières humides © Pierre Juillard

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés

Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage



EPERNAY-SOUS-GEVREY

Plan local de biodiversité

© Pierre Juillard

Un paysage de grandes cultures, un grand massif forestier (le Bois de Fol Chétif), une biodiversité liée aux champs cultivés et aux berges du ruisseau de la Raie du Pont



© Pierre Juillard

Sous les grands chênes

Les grandes forêts de chênes et de charmes de la Plaine, héritées de la vaste forêt de Cîteaux, sont dédiées à la production de bois d'œuvre, ce qui a fortement modifié leur aspect au cours des siècles. Quand la forêt est bien conservée, vous remarquerez la présence du Houx et du Hêtre parmi les plus grands arbres. Ces forêts peuvent accueillir des oiseaux peu communs sur le territoire et liés aux vieux arbres (comme le Pic mar, le Pic cendré, le Pic épeichette) et des amphibiens rares comme le Sonneur à ventre jaune.

À RETENIR !

➡ **La forêt**
un vaste massif forestier, réservoir de biodiversité, assurant la protection de la qualité de l'eau

➡ **Les champs cultivés**
une part importante du territoire, des plantes remarquables liées aux bords de champs

➡ **Un réseau hydrographique**
à restaurer

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

Histoire d'une mal aimée

La Salamandre tachetée est un amphibien qui se reconnaît à sa couleur noire tachée de jaune. Elle vit dans les forêts et le bocage, à proximité de petits points d'eau. La femelle ne pond pas d'œufs mais donne naissance à des larves : elle est « ovovivipare ». Elle vit la nuit et son aspect remarquable en fait un sujet de nombreuses légendes et croyances. Discrète, elle est commune en Bourgogne dans les forêts des plaines et des reliefs. Mais elle peut être menacée par la destruction des haies et des zones humides.



© Pierre Juillard

Ne m'oubliez pas !



© Julia Kruse

Le Myosotis des bois est une petite plante des chemins et des fossés des forêts humides. Souvent confondue avec d'autres Myosotis des milieux humides, sa répartition est mal connue en France. Sur le territoire, elle semble très rare et n'a pour l'instant été observée qu'à Epernay-sous-Gevrey, dans le Bois de Fol-Chétif.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirotette Cacaquète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comimpres

LES SITES REMARQUABLES D'EPERNAY-SOUS-GEVREY

La commune d'Épernay-sous-Gevrey, d'une superficie de 544 hectares, s'étend dans la plaine agricole.

Bordé par deux cours d'eau (le ruisseau de Roué et la Raie du Pont), le territoire forme un large paysage de grandes cultures, au milieu duquel se trouve le village, encadré de plusieurs massifs forestiers dont le plus vaste est le Bois de Fol Chétif, situé au sud de la commune.

MILIEUX FORESTIERS ET OURLETS DU BOIS DE FOL CHÉTIF

Sous les grands chêne ...

Les forêts de chênes et de charmes de la Plaine sont dédiées à la production de bois d'œuvre, ce qui les a fortement modifiées au cours des siècles. La présence de gros arbres et d'arbres morts leur donnent parfois un aspect plus proche d'une forêt naturelle. Le cri du Pic noir, un oiseau grimpeur qui se nourrit d'insectes, résonne souvent dans ces bois !



AUX ABORDS DU VILLAGE

Au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau. Le Chardonneret élégant est un oiseau que vous pourrez observer dans le village.



2 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire d'Épernay-sous-Gevrey. Ils regroupent la plupart des secteurs importants de la commune, avec notamment le vaste massif forestier de Fol Chétif. Répartis surtout au Sud du territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes et de champs), les boisements isolés et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.



MASSIF FORESTIER DES MARCONNOTS ET DES ARPINS Un massif forestier à préserver

Isolé au sein des cultures céréalières, ce petit massif joue un rôle important pour le maintien de la biodiversité liée aux forêts. Le Busard cendré fréquente les champs cultivés qui bordent cet ensemble boisé.

UN RÉSEAU DE MILIEUX NATURELS

Marqué par un paysage de grandes cultures, la commune d'Épernay-sous-Gevrey est parcourue par deux cours d'eau (le ruisseau de Roué et la Raie du Pont) s'écoulant en direction du Sud-Est vers la rivière de la Vouge. Tous les boisements, berges et zones humides qui bordent les cours d'eau sont à préserver ou à restaurer. Une part importante de la commune est couverte par le massif forestier de Fol Chétif formant un vaste réservoir de biodiversité. Les champs et le réseau routier peuvent constituer des obstacles pour certaines espèces forestières. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (prairies, jardins, friches et vergers), sillonnant entre les habitations, les champs et les massifs forestiers isolés, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein champ. La restauration de prairies bocagères* peut aussi être envisagée.